

MINISTERE DE L'EUROPE ET
DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Département des Publics

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE THEMATIQUE

AO 58

Pierre HUNT

AMBASSADEUR DE FRANCE

LA COURNEUVE
2021

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les archives orales sont des archives privées régies par la Loi d'archives et le Code du patrimoine (Article L 213-6).

En tant qu'œuvres de l'esprit, elles sont également soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur communication et leur utilisation (duplication, publication, édition) sont subordonnées à l'autorisation du témoin auteur ou des ayants droit selon l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle (Loi 2006-961 du 1er août 2006 art.1, Journal Officiel du 3 août 2006).

Les conditions de communication sont les suivantes :

Communication libre *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Communication sur autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir demandé l'autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Communication partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Communication réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

AO 58 – Pierre HUNT

Ambassadeur de France

Notice biographique

Né le 3 sept. 1925.

Formation

Diplômé de l'École nationale des langues orientales (cambodgien), brevet de l'École nationale de la France d'outre-mer.

Carrière

Services en Indochine, 1946-1956 ; à l'administration centrale (Relations avec les États associés), 1957 ; (Asie), 1958 ; intégré dans le cadre des secrétaires des Affaires étrangères (Orient) [loi du 28 décembre 1957], 1^{er} janvier 1958 ; deuxième secrétaire à Rabat, 1958-1959 ; premier secrétaire au même poste, 1959-1963 ; conseiller technique au ministère de l'Information, 1963-1965 ; à l'administration centrale (Presse et Information), 1965-1969 ; sous-directeur , septembre 1965 ; chevalier de l'ordre national du Mérite, 16 juin 1966 ; secrétaire général du Comité interministériel pour l'Information, 1968-1972 ; chevalier de la Légion d'honneur, 26 décembre 1969 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, haut représentant à Brazzaville, 1972-1976 ; officier de l'ordre national du Mérite, 2 juillet 1974 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Tananarive, 1976-1978 ; chargé de mission auprès du président de la République, 1978-1980 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Tunis, 1980-1983 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Caire, 1985-1989 ; officier de la Légion d'honneur, 17 avril 1987 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Lisbonne, 1989-1990.

6 entretiens

Réalisés au ministère des Affaires étrangères, 37quai d'Orsay à Paris, par Catherine Oudin, conservateur du patrimoine, et Laurent Césari, maître de conférences.

Communication : libre.

1^{er} entretien du 19 novembre 1997 (durée 1h30) :

. Services en Indochine (1946-1956).

2^{ème} entretien du 2 décembre 1997 (durée 1h) :

. Maroc, deuxième puis premier secrétaire (1958-1963).

3^{ème} entretien du 10 décembre 1997 (durée 1h30) :

. Ministère de l'Information, service de liaison interministérielle pour l'information, conseiller technique (1963-1965).

. Sous-directeur service de presse et d'information, à l'administration centrale (1965-1969).

. Secrétaire général du Comité interministériel pour l'Information, (1968-1972).

. Porte-parole de la présidence.

4^{ème} entretien du 17 décembre 1997 (durée 1h30) :

. Congo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, haut représentant à Brazzaville (1972-1976).

. Madagascar, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1976-1978).

5^{ème} entretien du 19 janvier 1998 (durée 1h30) :

. Tunisie, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1980-1983).

. Egypte, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1985-1989).

6^{ème} entretien du 27 janvier 1998 (durée 1h30) :

. Egypte (suite).

. Portugal, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1989-1990).

. Considérations sur le métier et les réseaux diplomatiques.